



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

le retraité du Calvados

Juin 2023

Bulletin trimestriel de l'Union Territoriale des Retraités du Calvados

EDITO

Ce deuxième trimestre a vu la continuité des actions contre cette réforme injuste des retraites qui a fortement mobilisé nos militant(e)s et adhérent(e)s.

Si le résultat final de cette mobilisation historique n'a pas permis de faire revenir le gouvernement sur sa position, la CFDT aura su mettre au débat les sujets du travail, de la pénibilité, de l'emploi des seniors, des salariés et des retraités les plus fragiles.

L'UTR, au-delà des 14 journées de mobilisation dans le cadre de l'intersyndicale a également réuni ses adhérent(e)s lors de son assemblée générale, participé activement au Congrès de l'Union Confédérale des Retraités (UCR).

Notre UTR a également continué sa participation à l'intersyndicale départementale concernant les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (*voir en page 4*).

Tout cet investissement démontre bien que notre UTR, comme toute la CFDT, s'inscrit dans une action collective.

Nous venons de vivre quelques passages de relais qui nous concernent.

Ainsi, lors du Congrès de l'UCR de Valence, Dominique Fabre a cédé le poste de Secrétaire Général à Benoit Prince.

Merci à Dominique pour son engagement et bienvenue à Benoit qui viendra, sans aucun doute, nous rencontrer prochainement.

L'autre passage de relais, plus médiatisé, c'est celui entre Laurent Berger et Marylise Léon le 21 juin dernier au Zénith de Paris. Laurent a été chaleureusement remercié par les 2800 militants présents au Zénith.

Cet événement d'importance pour notre organisation a permis de démontrer, à travers les interventions de Laurent, de Marylise et des différents temps de cette journée, que loin de la personnalisation portée par les médias et nombre de responsables politiques, le rôle de Secrétaire Général(e) est d'incarner les valeurs de la CFDT, les positions validées en Congrès et dans les différentes instances de notre syndicat. Le Secrétaire Général est également porteur des réalités des salarié(e)s, fonctionnaires, retraité(e)s, adhérent(e)s, militant(e)s rencontrés lors des visites régulières sur les territoires.

Marylise, dans son intervention, a confirmé cette vision du rôle de la Secrétaire Générale.

Avec bien sûr son style, Marylise portera sans aucun doute ces réalités et en particulier celles des retraité(e)s.

Jean Paul Choulant, secrétaire général de l'UTR 14

Sommaire :

Page 2 :

- AG UTR
- * réforme des retraites
- * mobilités

Page 3 :

- paroles d'adhérent
- congrès national retraités

Page 4 :

- fiscalité et biens publics
- espace adhérent
- * action du 26 juin

+
Tract sur mobilités
agglomération caennaise

Chaque premier lundi du mois à Caen

**8 R du Colonel Rémy
de 11 h à 12 h :**

Accueil pour tous les
adhérents retraités et
futurs retraités

Permanence F3C :

mardi 5 septembre de
14 h 30 à 16 h au local
du syndicat S3C

AG le 6 octobre
(date à confirmer)

Prochains conseils syndicaux UTR :

- 13 septembre
- 15 novembre

Depuis le 21 juin
Marylise LEON
est la nouvelle
secrétaire générale
de la CFDT,
en remplacement de
Laurent BERGER

Assemblée Générale des retraités CFDT du Calvados

Elle a eu lieu le 12 avril à Démouville. 56 personnes étaient présentes. Avant le déjeuner en commun, nous avons pu faire le point sur la vie de notre Union Territoriale des Retraités (UTR).



Ce fut l'occasion de présenter les 26 membres du conseil qui se réunit tous les 2 à 3 mois. Un bureau de 9 membres gère au fil du temps l'activité avec l'apport de la commission santé, de différentes sections syndicales professionnelles ou Unions Locales.

Le nombre d'adhérents (332) est en constante augmentation depuis plusieurs années : + 13 % en 6 ans. La trésorière a présenté un bilan financier de l'année 2022.

Le point a été fait sur l'action revendicative : services d'aide et d'accompagnement à domicile, EHPAD, perte d'autonomie, les inégalités hommes/femmes (écart de pensions de 40 % si on ne prend en compte que les droits propres) mais aussi la réforme des retraites.

La réforme des retraites

La CFDT s'est mobilisée contre la réforme des retraites. Cette réforme avec le passage progressif de l'âge de la retraite à 64 ans, injuste notamment vis-à-vis des femmes, des carrières longues, a été imposée, sans majorité parlementaire. Elle n'a pu être décidée que par des subterfuges (6 articles de la constitution invoqués pour passer en force).

Ajoutez « social » aux termes paix et justice et voilà un bon sujet du BAC philo 2023 pour le gouvernement : « vouloir la paix, est-ce vouloir la justice »

La CFDT continuera de se battre contre les inégalités.

Un mauvais coup contre la vie associative.

Retraité(e)s, colonne vertébrale des associations : 48% sont présidées par des retraité(e)s. 38% des retraité(e)s adhèrent à une association, dont près de la moitié d'entre eux consacre du temps à son animation. (François Jeger, CNAV).

Les associations caritatives, humanitaires et d'action sociale viennent en tête. Les domaines culturels, soutien scolaire, et sportifs, encadrement, sont très transgénérationnels. Le vivre ensemble, associations de quartiers, l'aide aux immigrés, alphabétisation, l'environnement, sont très présents.

Le report de l'âge de la retraite ampute les moyens militants du monde associatif : la participation aux associations diminue logiquement avec l'âge. Un recul de deux ans, c'est environ 15% de l'espérance de vie en bonne santé qui disparaît, autant de participation militante en moins.

Une fois de plus, le gouvernement montre son mépris pour le vivre ensemble et la solidarité !

De plus les retraité(e)s sont souvent des aidants familiaux pour la garde des petits-enfants ou le soutien aux parents âgés.

Ils occupent une place importante comme élus locaux et maires.

Le **Pacte du Pouvoir de Vivre**, avec ses 65 organisations adhérentes réagira sans doute face à cette situation dégradée.

Transports collectifs gratuits...pourquoi pas !

C'est l'objectif du comité pour la gratuité des transports publics de l'agglomération caennaise. Vous trouverez ci-joint un tract qui pose les enjeux. Tous les adhérents peuvent ainsi participer au débat en cours. Il est envisagé d'organiser un débat au sein de l'UTR après septembre.

Cela doit permettre de déterminer plus largement ce que l'on peut qualifier de biens communs. Ceci dans le cadre d'une transformation écologique non pénalisante pour les plus démunis, eux-mêmes premières victimes du changement climatique.

Paroles d'adhérent

Collectif normand Liberté pour l'Iran

Pierre : Comment es-tu venu à participer au Collectif ?

Mohamed : Arrivé en Normandie en 2021, une fois devenu retraité, je me suis engagé dans plusieurs structures. J'ai ainsi rejoint l'UTR 14 et l'association Les Amis du Printemps Arabe et de la Tunisie. Puis mon intérêt pour les événements récents en Iran m'a amené naturellement à rejoindre le Collectif Liberté pour l'Iran.

Pierre : Ton histoire personnelle explique cela ?

Mohamed : Oui. A mon arrivée en France en 1976, j'ai continué mon engagement syndical étudiant. A Paris, j'ai fréquenté des étudiants originaires de pays en lutte pour la liberté dont Mohamed Jafar Pouyandeh, un étudiant iranien, avec qui je me suis lié d'une grande amitié. Il est rentré en Iran en 1979 où il a rejoint l'association des écrivains iraniens. En décembre 1998, il a été assassiné, cinquième victime d'une vague de meurtres qui ont frappé des intellectuels et des opposants iraniens. En dehors de quelques échanges épistolaires, je ne l'ai donc plus jamais revu depuis son départ de France mais j'en garde un vif souvenir et un attachement à l'Iran...

Pierre : Les actions du collectif... Quels résultats ?

Mohamed : Depuis la mort de Mahsa Amini en septembre 2022, trois jours après avoir été arrêtée par la police des mœurs iranienne, la jeunesse iranienne a montré sa vitalité et son engagement pour la conquête de ses libertés. En face, le régime a répondu par la répression.

Un collectif de soutien s'est créé à Caen en octobre 2022 en faisant sien le slogan « Femme, vie, Liberté ». Il a organisé plusieurs rassemblements et événements dont l'opération de parrainage de condamnés à mort. Plusieurs mairies du Calvados, un député, les syndicats CFDT et CGT et un cinéma (Le Café des Images) y ont participé en installant un **totem de parrainage d'un condamné** à mort dans leurs locaux demandant leurs libérations.

Pierre : Ton implication ?

Mohamed : J'ai mobilisé mon expérience de militant et mes compétences de communication afin de contribuer à amplifier la solidarité avec ce mouvement pour les libertés en Iran.

Pierre : Comment chacun peut agir ?

Mohamed : Nos engagements peuvent être multiples. Politiques pour un renouveau démocratique. Syndicaux pour la défense des salariés et des retraités. Et humanitaires envers les populations devenues vulnérables...

CONGRES NATIONAL DES RETRAITES CFDT

Le Calvados avait 6 participants au congrès national de l'Union Confédérale des Retraités CFDT, début juin à Valence.

Les représentants des départements, régions et fédérations ont pu s'exprimer sur le rapport d'activité (voté à 85,3 %) et sur la résolution d'orientation pour les 4 prochaines années (votée à 82,5 %).

Lydia Thibedore, de la Normandie, a été réélue au bureau national.

Benoit Prince succède à Dominique FABRE comme Secrétaire Général.



*Un congrès c'est aussi des moments de convivialité :
une partie des 6 participants du Calvados.*

Ce fut l'occasion de préciser l'objectif de poursuivre à tous les niveaux la dynamique engagée avec l'action sur les retraites : permettre, à chaque fois que possible, la réalisation **d'actions inter syndicales** communes sur des sujets partagés et d'actualité.

Parmi les différents autres sujets abordés, citons la réforme des retraites, la Covid, la fracture numérique, l'implication des UFR dans les différentes structures de la CFDT, les services à l'adhérent, les ATMP - dossier Amiante...

Un temps particulier a été consacré au **Pacte du Pouvoir de Vivre** lancé en 2019 et qui compte aujourd'hui 65 membres dont la CFDT, avec 35 groupes locaux.

Dans le Calvados un travail est engagé avec 9 autres organisations sur 5 thèmes : santé, logement, mobilité, éducation, travail.

Une fiscalité juste pour le bien public

Réforme des retraites : après avoir vainement invoqué la justice, le gouvernement est revenu à son argument initial : c'est pour financer d'autres besoins (éducation, santé...).

Mais par de multiples exonérations de cotisations, il provoque des déficits dans les régimes sociaux. Il offre des cadeaux aux entreprises sans discernement.

Il dit vouloir s'attaquer à certaines **fraudes fiscales** (tout en fermant les yeux sur l'optimisation et l'évasion fiscales et en perpétuant des cadeaux aux plus riches), puis aux **fraudes sociales** et à tout ce qui coûte « un pognon de dingue », en commençant par les allocations chômage. Il oublie que la fraude aux cotisations (de la part des employeurs) est bien plus importante que la fraude aux prestations (sans parler du non recours à des prestations tel que le RSA)

Pendant ce temps, au fil de la dématérialisation des démarches, **certains services publics se dégradent**. Les services de santé sont malades. Le financement de la perte d'autonomie n'est pas assuré.

Pendant ce temps les mesures fortes pour la **transformation écologique** et l'avenir des générations futures se font attendre (et il parle de « pause » sur les mesures indispensables)

Il prétend qu'il n'y a pas d'autres choix que les siens (qui creusent les inégalités), tout en rejetant, sans débat, les propositions des autres, par exemple celles de la CFDT sur les retraites ou la perte d'autonomie.

« *Le Pacte du Pouvoir de Vivre regrette vivement cette **stigmatisation** latente des allocataires des prestations sociales qui mine la **cohésion sociale** et qui est par ailleurs profondément déconnectée de la réalité* » (communiqué du 30 mai 2023)

Paroles d'adhérents : si vous avez envie, avec ce bulletin, de dire aux autres adhérents comment vous vous impliquez dans la société, faites le savoir en nous écrivant. On regardera les possibilités.

Accéder à son espace personnel adhérent

Pour cela il faut :

► Se munir de son N° personnel adhérent (NPA sur la carte d'adhérent ; en cas de perte, nous contacter) et avoir une adresse internet.

• soit se rendre sur l'adresse :

<https://monespace.cfdt.fr>

• soit aller sur le site CFDT : <https://www.cfdt.fr> , cliquer ensuite en haut à droite sur « **mon espace** ». Il suffit ensuite de « se connecter ». Pour une première connexion suivre les indications : je m'identifie pour la première fois sur le portail CFDT.FR. On peut également **TÉLÉCHARGER LE TUTORIEL "COMMENT ACTIVER MON ESPACE ADHÉRENT"** .

L'espace adhérent c'est plus que télécharger l'attestation fiscale.

Il s'agit d'un site web sur lequel chaque adhérent peut s'identifier avec son Numéro personnel adhérent (NPA) et accéder à **plusieurs fonctionnalités** :

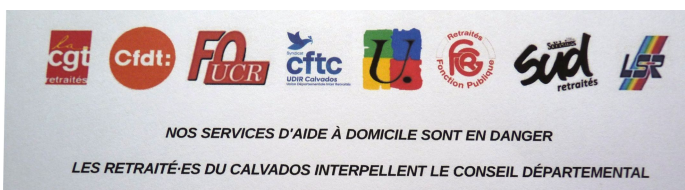
> consulter et modifier ses informations personnelles (adresse, téléphone...)

> consulter l'hebdomadaire de la CFDT « syndicalisme hebdo »

> faire appel au service Réponses à la carte via un formulaire,

> télécharger ses attestations fiscales,

> contacter son syndicat.



Le 26 juin

à

Caen

